

FISCALITE DE LA TRANSMISSION A TITRE ONEREUX DE L'ENTREPRISE SOCIETAIRE

OBJECTIFS

- Synthétiser les schémas de transmission
- Analyser les schémas de transmission en termes de risques et d'optimisation

PUBLIC CONCERNE

- Avocat
- Juriste

DUREE ET DATES DES SESSIONS

- Durée : 7 heures
- Lieu : Siège du GROUPE GESTION 4
- Dates : à définir

MODALITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- Session de 20 personnes
- Prix : 500 € * par participant
- Règlement lors de l'inscription

** Ce tarif n'inclut pas les frais de restauration et d'hébergement éventuels*

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Exposé construit dans un esprit opérationnel complété d'exercices et de cas pratiques.
- Remise d'une documentation pédagogique reprenant l'ensemble des notions présentées au cours de la formation
- Simulation de cas et approche très concrète
- Echange avec les participants

INTERVENANT

- Formation dispensée par Frédéric AUMONT, notaire à Lyon et diplômé du DES de Gestion de Patrimoine à l'Université d'Auvergne